



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT**, tenue le lundi 16 septembre 2013 à 8 h, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont.

Étaient présents les conseillères et conseillers: **RÉAL BRUNELLE, ALAIN EMOND, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, JACQUES LAPENSÉE** et **ANIE PERRAULT**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général, directeur du développement et greffier adjoint était également présent.

#### MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2013-09-571

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 16 septembre 2013

#### **2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**

#### **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

#### **5. RÉGLEMENTS**

2013-09-572

- 5.1 Avis de motion du règlement d'emprunt numéro 1005-2013 décrétant une dépense et un emprunt de 1 363 000 \$ pour une contribution au Club de soccer de Bromont inc. pour la construction d'un terrain de soccer synthétique

#### **6. AFFAIRES COURANTES**

- 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE

- 6.2 TRAVAUX PUBLICS

- 6.3 SERVICES TECHNIQUES

- 6.4 LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.6 GREFFE
- 6.7 URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 6.8 DIRECTION GÉNÉRALE
- 6.9 RESSOURCES HUMAINES
- 7. **DIVERS**
- 8. **DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
- 9. **AFFAIRES NOUVELLES**
- 10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2013-09-573 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2013-09-571**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 SEPTEMBRE 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**  
APPUYÉ PAR **ALAIN ÉMOND**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 16 septembre 2013, tel que soumis.

**ADOPTÉE**

**2013-09-572**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 1005-2013  
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 363 000 \$  
POUR UNE CONTRIBUTION AU CLUB DE SOCCER DE BROMONT  
INC. POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SOCCER  
SYNTHÉTIQUE**

ATTENDU QU'avis de motion du projet de règlement d'emprunt numéro 1005-2013 a été donné à une séance extraordinaire de ce conseil tenue le 19 août 2013, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

IL EST PROPOSÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**  
APPUYÉ PAR **ANIE PERRAULT**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé et sans modification, le règlement d'emprunt numéro 1005-2013 décrétant une dépense et un emprunt de 1 363 000 \$ pour une contribution au Club de soccer de Bromont inc. pour la construction d'un terrain de soccer synthétique.

**ADOPTÉE**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions.

**2013-09-573**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2013**

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON  
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la présente séance soit levée, à 8h08.

**ADOPTÉE**

---

JACQUES DES ORMEAUX,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER ADJOINT

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

---

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

---

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM